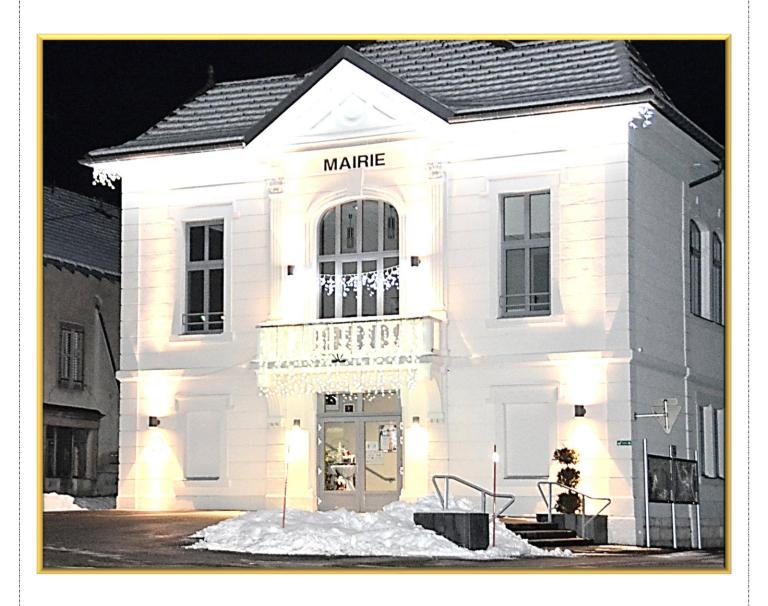
Damprichard Info



Réalisation: Commission Communication

Numéro: 95

Janvier 2022



Membres de la commission Communication

Angélique BIERLA
Christine ARNOUX
André GARRESSUS
Chantal DUBOC
Jacqueline DELAVELLE
Brigitte MAIRE
Jean-Charles JACOULOT
Myriam BER

Ils vous adressent leurs vœux les plus sincères pour une année 2022, qu'elle soit la plus sereine possible.

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent. Depuis deux ans, nous devons faire face à cette crise sanitaire qui perturbe notre vie de tous les jours et qui pèse sur le moral de tous. Mais une fois de plus, il faut rester confiant et le virus commençant à faiblir, espérer que la vie reprendra son cours, pas comme avant mais certainement en vivant avec ce virus.

L'année 2021, qui vient de s'achever, a vu la réalisation de quelques travaux : la réfection du chemin du Crôtot, de la route de Derrière le Prélot et de l'aménagement de sécurité aux abords de l'école maternelle, pour ce qui est des travaux de voirie. La réfection du toit de la Maison des Associations,



le changement de la chaudière de l'église, la rénovation du monument aux morts ont également été réalisés en 2021.

L'année 2022 sera une année consacrée à l'étude et au montage financier de plusieurs projets :

- La construction d'un bâtiment pour le périscolaire, le choix de l'architecte a été validé et les études ont commencé dès janvier.
- Une étude pour la réalisation d'une chaufferie bois sera menée cette année, concernant l'alimentation de la mairie, de l'école élémentaire et du presbytère.
- La municipalité réfléchit également au devenir du secteur qui comprend l'ancienne usine "FARQUE" et l'ancienne usine "Etienne BOURGEOIS" : une étude sera lancée pour définir les possibilités de son aménagement, en tenant compte des problématiques de démolition et de dépollution du site.

Pour 2022, les travaux de voirie concernant l'aménagement de la rue du Kiosque et de la rue des Clos-Magnins seront réalisés pendant l'été, à la suite des travaux d'assainissement et de l'eau potable qui sont en cours.

Je remercie tous les membres de la commission du Damprichard Info pour ce nouveau bulletin et je vous laisse découvrir les différents articles qui y figurent.

Je terminerai en vous présentant à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année qui vient de débuter. Je souhaite qu'elle vous apporte de grands moments de bonheur, la confiance en l'avenir et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne et heureuse année 2022 à tous.

Anthony MERIQUE

Le Sommaire

*	Le I	Mot du Maire	. Page 1	
*		Sommaire		
*	Les	Les informations communales		
	•	En souvenir de Bernard - Au revoir Jean-Claude	4	
	•	Etat civil	5	
	•	Damprichard s'illumine pour Noël	6	
	•	Nouvelles réglementations en hiver!	7	
	•	Vive les Séniors - Les retours sur la borne de télémédecine	8	
	•	Cirque à Damprichard - Changement de place du camion outillage	9	
	•	2022 : Les élections Un peu de nostalgie	10	
	•	Des animations pour les Séniors - Le site internet de la Mairie relooké!	11	
	•	Sixième classe à l'école Les Marronniers	12	
	•	La classe en forêt	13	
	•	Nouvelle rentrée à l'école Arc en Ciel	14	
	•	Les infos du périscolaire - Les nouveaux containers à verre	15	
*	La v	vie associative	16	
	•	Reprise des cours informatiques - Les Bretons à Damprichard ?	17	
	•	Les infos de l'association des Parents d'Elèves	18	
	•	Le Ski-Club de Damprichard	19	
	•	Hommage à Fernand GROSLAMBERT	20	
	•	Du nouveau chez les Anciens Combattants	21	
	•	Dance Fit! Ça bouge! - Les rendez-vous de Gym Plaisir	22	
	•	Les actualités de l'ADMR	23	
	•	Quoi de neuf au Tennis de Table-	24	
*	Les	infos diverses	25	
	•	Mets tes baskets et bats la maladie !	26	
	•	Les espaces France Services, pour faciliter les démarches administratives - Dates à retenir	27	
❖ L'instant détente		29		
	•	Souvenirs Extraits du Tour du Village	30	
	•	La page des enfants	31	
	•	La galette comtoise La recette	32	
*	Clir	n d'œil sur les décors de Noël	33	
	•	Rétrospective sur l'évolution des décors	34	
*	Réc	capitulatif des comptes-rendus municipaux	36	
	•	Compte-rendu municipal du 9 septembre 2021	37	
	•	Compte-rendu municipal du 14 octobre 2021	38	
	•	Compte-rendu municipal du 9 décembre 2021	40	
	•	Tarifs municipaux pour l'année 2022	42	

Le thème du Damprichard Info porte sur les décors mis en place dans le village. Un grand merci aux bénévoles et aux agents municipaux.

Les Informations Communales

La place de Damprichard



En souvenir de Bernard

C'est 1957 en que Bernard rejoint а la Compagnie Théâtrale. Du BOSSU de Notre-Dame à Michel **STROGOFF** passant par BEN-HUR . . . II monte 41 fois sur scène avec aisance et tout le talent qu'on lui connaissait



pour nous faire revivre les grands personnages. Bernard a mis en avant l'amitié, le partage et le respect des autres. Les fins de soirée à la Combe-Derrière autour de la fameuse "Bonbonne de Goutte" resteront dans les mémoires.

Bernard fut également, de 1996 à 2019, Président des Anciens Combattants. Il prenait beaucoup de plaisir à animer la section, rythmée par les réunions, les pétanques, les voyages, et l'accueil de l'association Polonaise de Montbéliard. Rigoureux, il tenait à la bonne vitalité de la société. En 2006, les Anciens Combattants ont eu l'honneur de raviver la flamme sous l'Arc de Triomphe. Peu avant son décès, il a eu le bonheur d'être nommé Président d'Honneur.

Dans la famille FEUVRIER, on aime la musique. Bernard a commencé par jouer de la clarinette, mais le devoir professionnel et familial l'oblige à mettre sa passion de côté pendant quelques années.

En 1982, il reprend sa place dans les rangs de l'Harmonie L'Avenir, au pupitre des percussions, à la Grosse Caisse.

Trésorier de l'association durant quelques années, son investissement est récompensé en 2010 par une médaille mettant en lumière ses 50 années d'activité.

Bernard s'est également investi aux services de la municipalité, Conseiller municipal de 1989 à 2006 et quatrième Adjoint au Maire de 2006 à 2008.

Au revoir Jean-Claude

Jean-Claude s'est investi pendant plus de 25 ans au service de la municipalité. Il est élu au sein de l'équipe municipale le 24 mars 1989, puis en 2001. Il est nommé troisième Adjoint le 18 mars 2001. Il accède au titre de premier Adjoint lors des élections anticipées en 2006, suite au décès de Mme Edith ROSSI, Maire de Damprichard. Il conserve sa fonction en 2008 pour son quatrième mandat.

En 2014, il se retire du Conseil municipal mais il reste très actif, Il assume les missions en tant que Délégué du tribunal judiciaire au sein de la commission de contrôle des listes électorales, Commissaire titulaire à la commission communale des impôts directs . . .

Mais également, en novembre 2019, il prend en charge la location de la distillerie.

Jean-Claude est un passionné de la nature. Il aime arpenter les chemins forestiers, il connaît chaque parcelle de la forêt sur le plateau.



Membre titulaire de l'association des Communes forestières, puis suppléant pendant plus de trente ans, il est très assidu aux assemblées générales et aux diverses réunions.

Il participe également avec beaucoup de rigueur aux

plans de chasse. Il est lui-même chasseur et respectueux de la régulation des écosystèmes.

Jean-Claude était d'une grande gentillesse, toujours prêt à rendre service, toujours souriant.

Il aimait jouer au tarot et que de parties il a partagé avec les passionnés du Club 3 Amitié Loisirs!

Il était toujours partant pour aider et participer aux animations dans le village . . .

Tout simplement, MERCI Jean-Claude.

Les Naissances - 2^{ème} semestre 2021

Seize naissances ont été recensées lors de ce deuxième semestre 2021, soit 25 pour 2021.

Dans le respect de la protection des données, les parents donnent leur autorisation d'insérer dans le Damprichard Info les noms et prénoms de leurs enfants.

Présentement, seuls, sept familles ont donné leur consentement.

GRAPPE MYSZKA Judïth GAUTHIER Ghjulian

MOUGIN Maé

MATHIEU Mia

MARTIN Maël

LOICHAT Lya

JACQUOT Noé

SEUWA MENTAZE Elaure



Les Mariages - 2^{ème} semestre 2021



7 août 2021: GIGON Arnaud - BER Myriam

18 septembre 2021: PACHOLAK Paul - VALLADONT Jennifer

16 octobre 2021 : DIOUF Jean - NICOLET-DIT-FÉUX Shirley

Les Décès - 2^{ème} semestre 2021

23 décembre 2020 : CALVO Hubert

18 mars 2021 : FEUTREL Jeanne

19 juillet 2021 : PARRENIN Jean-Claude

6 août 2021 : GUENOT Livia

17 août 2021 : BOUVEROT Yvette

21 août 2021 : COULOT Maryse

23 août 2021 : FEUVRIER Bernard

27 août 2021 : POUILLARD Odette

9 septembre 2021: BINET Ghislaine

19 septembre 2021 : GAY Paule

17 septembre 2021 : GUYOT Paule

26 octobre 2021: FAIVRE Annette

7 novembre 2021 : ARRIGONI Aimé

15 novembre 2021: CHAPATTE Odette

23 novembre 2021: BARTHOULOT Claude

19 décembre 2021 : DESTAING Catherine

23 décembre 2021 : PANIZZA Christian

30 décembre 2021 : ARRIGONI Jean-Louis

Damprichard s'illumine pour Noël

Début novembre, les deux agents municipaux aidés par une joyeuse équipe de bénévoles ont commencé à préparer les décorations de Noël pour le village.

A l'atelier municipal, dans une bonne ambiance, tous s'affairent à l'entretien et à la remise en état des chalets, à la création de nouveaux décors, à la réparation des guirlandes électriques . . . On entend scier, clouer, rire, dans une parfaite harmonie, chacun accomplit son travail.

Et petit à petit, le village s'embellit, installation du kiosque, des chalets en bois, de la crèche avec ses imposants personnages, pose des guirlandes électriques et des sapins dans les rues principales, etc...

Le sapin de type Nordmann, offert par une habitante du village, trône majestueusement au milieu de la place centrale. Il est paré avec des nouvelles grosses boules or, argent et bleu.

L'accent cette année a été mis sur l'illumination plus conséquente de la mairie.

La magie de Noël est bien là. La neige qui est au rendez-vous rend les décorations encore plus jolies.



Vérification des guirlandes électriques à l'atelier - 10 novembre 2021



Préparation à l'atelier le 10 novembre 2021

Un grand merci à tous les bénévoles, à Eric et Arthur, pour leur implication à la décoration du village, à l'entreprise SIMONIN PAGNOT pour le transport du sapin.

En parallèle, le nouveau Comité des Fêtes avait projeté, depuis déjà quelques semaines, l'organisation de Noël au village, le samedi 18 décembre. En raison de la pandémie toujours présente, et avec un très grand regret, il a été décidé d'annuler cette belle soirée.

Des nouveautés étaient prévues, un marché artisanal de Noël avec neuf exposants, un "Espace Game" dans une roulotte avec deux énigmes à résoudre, la musique, la chorale, les enfants des écoles, une petite ferme avec des animaux, sans oublier bien sûr la descente du Père Noël tant attendue par les enfants, le vin chaud, la tartiflette, les crêpes, les hamburgers . . .

Malgré l'annulation de l'animation de Noël, le tirage de la quinzaine commerciale s'est déroulé le samedi matin 18 décembre en salle à la Mairie.

Suite au tirage de la tombola, trente-trois personnes ont reçues des lots variés, offerts par les commerçants, artisans et entreprises du village. Un grand merci pour leur participation.

Rendez-vous est donné l'année prochaine.

Nouvelles réglementations en hiver!

ATTENTION: EQUIPEMENTS HIVERNAUX OBLIGATOIRES

Le décret est paru au Journal officiel le 18 octobre 2020.

L'obligation est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2021.

Afin de limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus "hiver" ou détenir des chaînes dans son coffre en période hivernale dans certaines communes.



Départements concernés





UNE NOUVELLE SIGNALISATION

A compter du 1^{er} novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée.

Elle indiquera les entrées et les sorties des zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera.

LES VEHICULES CONCERNES

Particuliers : Les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars sont concernés par la loi.

Professionnels: Les autocars, les autobus et les poids lourds, sans remorque ni semi-remorque, seront également soumis à ces obligations avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver.

MAS

LES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Les véhicules concernés devront soit :

- Détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices,
- Etre équipés de quatre pneus hiver,
- Etre équipés de pneus quatre saisons, mais attention, avec le symbole ci-contre.



Les éventuels manquements à l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver dans les départements concernés ne seront pas sanctionnés cet hiver.



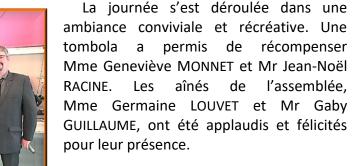
Vive les Séniors!

Malgré toutes les contraintes de l'année 2021, avec confinement, couvre-feu . . . le repas des Séniors a pu être organisé le 20 novembre, en respectant bien sûr tous les gestes barrières en vigueur à cette date.

87 personnes âgées de 70 ans et plus ont répondu favorablement pour 326 invitations envoyées.

Le repas, comme chaque année, était préparé par le restaurant "La Récré". Il a été servi par la commission Fêtes et Cérémonies et les Membres du Conseil municipal.

La partie musicale était assurée par Michel LACHAT, accordéoniste hors pair, après quelques notes d'accordéon, tous les férus de danse étaient sur la piste.



Les personnes de plus de 75 ans, qui

n'étaient pas au repas, ont eu le plaisir de recevoir pour les fêtes un colis gourmand, accompagné des vœux de la municipalité et d'une jolie carte de Noël réalisée par les élèves de l'école maternelle.

Un grand merci aux enfants et à l'équipe éducative.



Les retours sur la borne de télémédecine

Depuis la mise en place en juin 2021 de la borne de télémédecine dans un local attenant à la pharmacie, ce sont environ quatre-vingt personnes qui ont eu recours à cette assistance médicale.

C'est bien sûr, un grand changement pour les patients, mais les personnes qui ont utilisé ce moyen de consultation sont satisfaites.

Petit rappel, le service fonctionne six jours sur sept, il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous, il n'y a pas d'attente, le pharmacien et ses employés sont à la disposition des



patients pour les aider en attendant la consultation sur écran avec le médecin.

La confidentialité des échanges entre patients et médecins est bien respectée. Il est possible de prendre des rendez-vous pour des consultations avec des spécialistes.

Un système qui fait peut-être un peu peur aux utilisateurs, mais qui est très simple d'utilisation.

Alors n'hésitez pas à vous rendre à la borne de télémédecine, et demander conseil à la pharmacie.

Cirque à Damprichard

Le cirque européen est venu s'installer à Damprichard, courant septembre pour quelques jours. Toute la famille, parents et enfants, propose un spectacle, pour petits et grands, variant les atmosphères et les émotions.

Une heure et quart de numéros spécialement sélectionnés, offre un voyage entre frissons, surprises et rires.

Sous la coupole l'équilibre aérien très poétique, mais dangereux, réalisé par l'aînée des filles, ne laisse personne indifférent. D'autres numéros d'acrobatie, effectués par l'un des fils de la fratrie, retiennent également toute l'attention des spectateurs. Différentes prestations réalisées par la maman avec des chats et des pigeons démontrent le travail répétitif de tous les jours. Les lamas et le chameau défilent à leur tour.

Lorsque le clown, animé par le papa, entre en piste, les éclats de rires sont garantis, les enfants et tout le public en redemandent.



Les aménagements et les déménagements nécessaires à la réalisation du spectacle, tels que : nourrir les animaux, leur apporter les soins nécessaires . . . sont à la charge de toute la famille. Sans oublier l'école pour les enfants . . . et la Covid 19, qui hélas, a bien affecté le fonctionnement de cette sympathique troupe du cirque.

Merci pour ces bons moments de détente, et peut-être à une prochaine fois.

Changement de place du camion outillage

Suite à des demandes et pour des raisons de sécurité, en accord avec la municipalité, le camion de vente d'outillage stationnera sur le parking de la salle polyvalente à partir du 1^{er} février 2022.

Les deux prochaines ventes prévues des matériels proposés par l'enseigne se déroulera sur ce nouvel espace aux dates et horaires fixés cidessous :

- ✓ Jeudi 3 mars de 16h00 à 18h30
- ✓ Jeudi 21 avril de 16h00 à 18h30



2022: Les élections...



Les élections présidentielles se dérouleront, les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8 heures à 19 heures et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8 heures

à 18 heures. Les bureaux de vote seront installés à la salle d'Honneur de la Mairie de Damprichard.

Chaque électeur doit se munir obligatoirement de sa carte d'identité nationale pour avoir le droit de voter ainsi que de sa carte électorale. Suite aux opérations de refonte des listes électorales, chaque administré recevra sa carte d'électeur par voie postale.

Les demandes de procurations sont à faire, soit auprès de la gendarmerie, soit sur le site internet du Service public¹ en cliquant sur le module Services en ligne.

 Nouveauté : Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

- Avec la téléprocédure "Maprocuration", l'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées. La validité de sa procuration est confirmée par courrier électronique quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (gendarmerie, agent consulaire).
- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser "Maprocuration" sur le site internet².
- ATTENTION: pour demander ou résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée reste indispensable!
- Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielles et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. rehaussement du plafond de procurations par mandataire, prévu pour les élections départementales et régionales, constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

Un peu de nostalgie...

La construction du premier immeuble dit "HLM", Habitation à Loyer Modéré, comprenait 28 logements dont 8 F2, 8 F3 et 12 F4.

Le 1^{er} janvier 1975, l'immeuble "Les Primevères" a été occupé par les premiers locataires dans les appartements tout neufs et équipés de salles de bains.



Au fil du temps, l'immeuble est devenu vétuste et insalubre.

HABITAT25 a décidé de commencer sa démolition fin décembre.

Un petit lotissement de maisons jumelées est en projet.

¹ **Site internet**: https://www.service-public.fr/

² **Site internet**: https://www.maprocuration.gouv.fr/

Des animations pour les Séniors

La municipalité a proposé aux séniors âgés de

soixante ans et plus de



participer aux ateliers Bons Jours sur le thème "En voiture, je me rassure".

Il a été mis en place par La Mutualité Française en partenariat avec les caisses de retraite.

Les séances se sont déroulées du 27 septembre au 22 novembre 2021, à la salle du Foyer. Deux groupes de cinq personnes ont participé aux réunions.

Des conseils et des astuces ont été présentés pour maintenir la liberté de déplacement, de conforter les pratiques de conduite et de sensibiliser aux dangers de la route, compte tenu des changements liés à l'âge et de l'évolution des infrastructures. Les participants ont été ravis de se retrouver, d'échanger et de partager ces moments de convivialité.

Fort de cette réussite, la municipalité, en partenariat avec le Club 3 Amitié Loisirs, propose au printemps un atelier sur le thème "Vitalité". Les six séances porteront sur des points sensibles de la vie de chaque jour :

- Améliorer sa qualité de vie et préserver son capital santé.
- Prendre soin de soi et acquérir les bons réflexes du quotidien.
- Un parcours de prévention global sera développé pendant les réunions.

L'atelier se déroulera du jeudi 24 mars au jeudi 19 mai 2022 en matinée et en après-midi, suivant le nombre de participants. L'inscription s'élève à 20 euros par personne pour les six séances.

Si vous êtes tentés de partager ces moments de convivialité, contacter dès à présent Chantal DUBOC au **03 81 44 29 06** ou **06 07 29 16 90**

Le site internet de la Mairie relooké!



Le site web de la mairie, créé en 2008 avec un logiciel basique, avait bien besoin d'une refonte complète, c'est chose faite!

Après de nombreuses semaines passées à peaufiner le portail sur la toile, la

municipalité a le grand plaisir de vous présenter son nouveau site internet. Vous pouvez le consulter sur le net à : www.mairie-damprichard.fr Le site a été pensé pour qu'il soit attractif, qu'il réponde aux demandes et aux besoins des internautes avec facilité et qu'il permette de découvrir les annonces de la vie municipale au fil des jours.

Il est adapté pour être visualisé sur les ordinateurs et les smartphones.

Nous espérons que ce moyen de communication sera à la hauteur de vos attentes et qu'il vous sera agréable à découvrir.

Sixième classe à l'école Les Marronniers

La nouveauté de la rentrée scolaire de septembre 2021 porte sur l'ouverture d'une sixième classe suite à l'augmentation des élèves depuis trois ans, l'effectif passe de 118 à 128. L'ancienne salle d'arts est donc devenue la sixième classe de l'école.

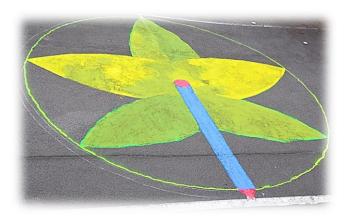
Une nouvelle enseignante, Ludivine PETIT, a été nommée sur le poste à mi-temps les lundi et mardi. Pauline GUILLAUME réalise l'autre mi-temps, les jeudi et vendredi.

L'an dernier, lors du Printemps des Poètes, chaque salle de l'école a été renommée avec un nom de poète.

Les 128 élèves se répartissent ainsi dans les six classes :

- 19 CP¹ avec Nathalie COUGNARD classe Roland TOPOR
- 18 CP/CM1² avec Pierre-Olivier LIMAT classe Robert DESNOS





- 23 CE1³/CE2⁴ avec Nathalie DEVIN classe Maurice CAREME
- 23 CE1/CE2 avec Ludivine PETIT et Pauline GUILLAUME - classe Andrée CHEDID
- 22 CM1/CM2⁵ avec Marlène VACHEZ classe Jacques PREVERT
- 23/CM1/CM2 avec Sylvain NICOD et Pauline GUILLAUME - classe Victor HUGO.

Pauline GUILLAUME assure la décharge du Directeur, Sylvain NICOD, le mardi.

Line CARTIER et Frédérique RUSSO, deux AESH⁶ sont présentes pour assurer le suivi de trois élèves.

Cette année, nous avons la chance d'avoir trois jeunes en Service Civique pour compléter l'équipe : Juliette QUARTENOUD, Synthia SEMOUN et Jean COSTA.

Au mois d'octobre, Christophe BOISSENOT, géomètre, parent d'élève, a réalisé sur le sol de la cour, le logo de notre école avec les élèves de CM1.

¹ **CP** : **C**ours **P**réparatoire

² CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

³ **CE1**: **C**ours Elémentaire **1**^{ère} année

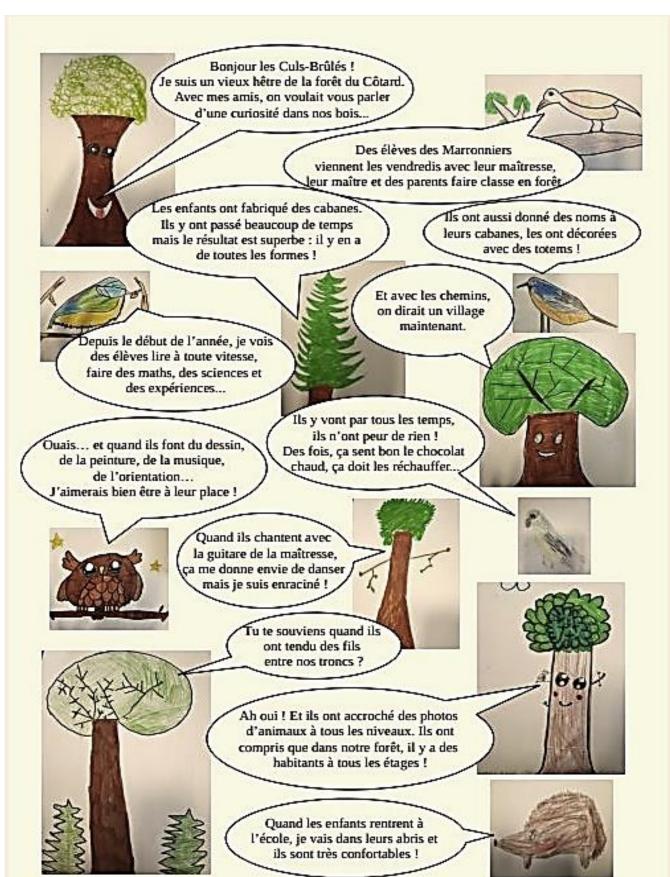
⁴ CE2 : Cours Elémentaire 2^{ème} année

⁵ CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

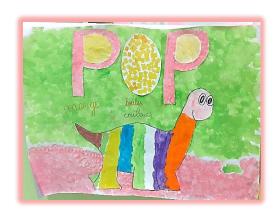
⁶ **AESH**: Accompagnante d'Élève en **S**ituation de **H**andicap

La classe en forêt...

Beau travail réalisé par la classe de Mme VACHEZ - CM1/CM2



Nouvelle rentrée à l'école Arc en Ciel



Le 2 septembre 2021, les petits bambins ont repris le chemin de l'école. Pour les uns, la rentrée était synonyme du plaisir de retrouver les copains. Pour les autres, c'était la découverte et l'angoisse de quitter ses parents.

L'effectif comprend 63 enfants qui sont répartis dans les trois classes :

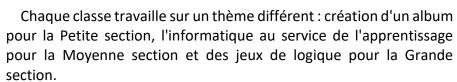
- 18 en Petite section avec Aline SCHELL
- 22 en Moyenne section avec Patricia ETEVENARD.
- 23 en Grande section avec Bénédicte WANNER, Directrice.

L'équipe enseignante est secondée par :

- Deux ATSEM¹: Isabelle COULOT et Josette GODIN
- Trois personnes en contrat Service civique : Gabrielle LEMOINE, Médina BELATROUS et Solène BOILLOT. Elles travaillent en alternance dans les classes et assurent la décharge de la Directrice.



Les activités pédagogiques complémentaires se dérouleront sur 18 semaines, le matin de 7h55 à 8h25.



L'exposition "la grande lessive", la participation à la course ELA², le livre élu choisi par les enfants, des animations qui sont très appréciées par les élèves.

Le 17 mai 2022 en matinée, le rendez-vous est pris avec le photographe pour les photos de classe.

INQUIETUDES POUR LA RENTREE 2023

A ce jour, les statistiques indiquent des effectifs en nette baisse, due à une natalité très frileuse en 2020, pour la rentrée de septembre prochain.

43 enfants seraient admis à l'école maternelle alors que le nombre officiel requis à ce jour, est de 60!

Pour éviter l'éventuelle fermeture de classe, inscrire ses enfants à l'école de Damprichard est impératif!



¹ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

² **ELA** : Association européenne contre les leucodystrophies

Les infos du périscolaire!!!

2 Septembre 2021 . . . On retrouve les copains, les instituteurs. On se raconte les vacances, pas tout à fait comme avant. En effet la rentrée 2021 n'est pas encore ordinaire. Hélas, le port du masque est toujours obligatoire au primaire.

En ce qui concerne le périscolaire, sur 60 enfants inscrits le midi : 43 sont présents le mardi, environ 28 les lundi, jeudi et vendredi.

Suite au succès remporté en 2020, les repas sont fournis en majorité par les artisans locaux. Le mardi et jeudi, ils sont cuisinés par la boucherie-traiteur Yves ROBERT, le vendredi par la boulangerie La Mie Comtoise et le lundi par la CUISINE D'UZEL.

Suite à l'évolution des prix des prestataires à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire, une hausse du tarif des repas est de $0.05 \, \in$. Soit, au 1^{er} octobre, de $4.00 \, \in$ à $4.05 \, \in$. Aucune majoration n'est appliquée sur les temps de garde.

◆ Matin de 6h45 à 7h30 :	1.78€
(l'enfant peut apporter une collation)	
♦ Matin de 7h30 à 8h30 :	2.32 €
♦ Midi sans repas, de 11h45 à 12h30 :	1.78€
♦ Midi sans repas, de 12h30 à 13h30 :	2.32€
◆ Midi avec repas, de 11h45 à 13h30 :	8.15€
♦ Soir avec goûter, de 16h45 à 17h15 :	4.02 €

Les activités du midi se déroulent au maximum en extérieur, suivant la météo. Il est impératif que les enfants prennent leur repas et jouent réunis par classe. Les groupes ne doivent pas être mélangés.

Soir sans goûter, de 17h15 à 18h00 : 1.78 €

De nombreuses activités ont été réalisées pendant le premier trimestre : circuit de voitures ou de petit train sur carton, tirelires avec recyclage des bouteilles de lait, citrouilles d'Halloween, décorations de Noël, découpage, coloriage, etc...

Le Vendredi 17 décembre en dessert, la délicieuse bûche de Noël suivie de la distribution des chocolats, offerts par la municipalité aux enfants inscrits au périscolaire, ont marqué le début des vacances.

Les nouveaux containers à verre

La Communauté de Communes du Pays de Maîche détient la compétence de la gestion des déchets, comprenant la collecte du verre en points d'apports volontaires. L'entreprise NUMERIS détient actuellement le marché.

141 colonnes, d'une contenance de 4 m³, sont disposées sur les différentes communes de la CCPM¹.

Les containers arrivent en fin de vie malgré un entretien régulier et une maintenance rendue possible grâce à un stock de pièces d'occasion qui s'épuise au fil des années.



De plus, la collectivité recense cinq types de colonnes, en matière plastique, fibre et métal.

Face à ce constat, la commission souhaite renouveler son parc pour créer une cohérence esthétique territoriale.

Les élus ont choisi des colonnes en bois Douglas qui s'intégreront à notre paysage.

L'évolution du recyclage du verre : 6 896 tonnes valorisées, soit : 49 kg par habitant et par an (en 2018 : 49 kg, en 2019 : 47 kg).

¹ CCPM: Communauté de Communes du Pays de Maîche

La Vie associative

Jes bénévoles et les agents s'activent...



Reprise des cours informatiques

Le club informatique HORIZON XXI a repris ses activités début novembre 2021. Chaque semaine, deux séances, d'une durée de deux heures chacune, sont proposées :

- HOR1ZON XXI
 Club informatique de Damprichard
- Le lundi de 14 heures à 16 heures.
- Le mardi de 16 heures à 18 heures.

Les cours sont assurés par Chantal DUBOC. La salle informatique est située à la Maison des Associations, 8 rue de la Mairie à Damprichard.

A ce jour, douze adhérents suivent les initiations. Les niveaux de formation sont tous différents. Ils sont souvent improvisés, répondant à la demande de chacun.

Intervenir sur internet pour toutes les démarches administratives, joindre des documents via la messagerie sont incontournables de nos jours.

L'importation et le rangement des photos sur l'ordinateur sont particulièrement sollicités. La

réalisation des albums photos en ligne rencontre un vif succès.

Le parc informatique comprend dix ordinateurs mis

à la disposition des participants. Il est possible d'apporter son ordinateur personnel pour travailler.

Les sessions sont organisées par trimestre pour éviter un engagement sur une longue durée. L'adhésion se renouvelle au gré de chacun pour une cotisation de 45 euros pour trois mois.

Les formations ont pour objectifs :

- De vous familiariser avec le système informatique.
- De vous aider aux manipulations de la souris et du clavier.
- De vous accompagner dans la découverte de toutes les ressources sur internet.

Pour tout renseignement ou rejoindre le groupe, contacter Chantal DUBOC au 03 81 44 29 06 ou 06 07 29 16 90.

Les Bretons à Damprichard?

Les Membres du Comité de Jumelage planchent depuis plusieurs semaines sur l'organisation du prochain séjour des jeunes Lanvénécois pour les vacances d'hiver, du vendredi 11 au jeudi 17 février 2022.

Cette année, les enfants de Damprichard pourront profiter pleinement de leurs amis du fait d'un calendrier des vacances scolaires propice aux échanges entre les régions de France.

Au moment de la rédaction de cet article, les familles sont pleinement d'accord de recevoir les enfants de Bretagne, il en est de même du côté de Locmaria-Plouzané. Tout est prêt sur le papier pour que l'échange se réalise en respectant toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Dans le cas où l'accueil serait annulé du fait de l'évolution de la crise sanitaire, des propositions sont envisagées, soit pour les vacances de Pâques, soit fin août.

Le samedi 12 février de 10 heures à 12 heures, un stand avec vente de vin chaud, chocolat chaud et gâteau de ménage, ouvert à tous, sera installé sur la place de Damprichard pour créer un échange entre les habitants du village, les élus, les familles d'accueil, les enfants bretons et leurs accompagnateurs.

Le Comité de Jumelage est toujours dynamique après 30 années d'existence. Toute l'équipe se réjouit d'avance de discuter, d'échanger et de passer un moment de convivialité avec les administrés de Damprichard.

Les infos de l'association des Parents d'Élèves

Depuis deux ans, l'association des Parents d'Elèves tournent au ralenti, seule responsable, la COVID 19. Mais, l'équipe garde l'espoir de pouvoir mettre en place quelques actions afin d'aider les écoles de Damprichard.

Depuis l'Assemblée générale du 21 octobre 2021, quelques changements sont intervenus au

sein de l'association avec la venue de nouveaux Membres. Le Bureau est ainsi composé :

Présidente : Mme Laura LANGLOIS

Vice-Présidente : Mme Myriam GIGON-BER

Secrétaire : Mr Loïc BONNET

Secrétaire adjointe : Mme Céline BONNET

Trésorière : Mme Adeline BILLOD

L'association propose différentes animations pour 2022, des nouvelles actions, encore jamais vues à Damprichard, s'ajoutent aux anciennes toujours très appréciées (vente de brioches en décembre, contes de Noël et gourmandises aux écoles, illuminations des maisons).

Il est vivement souhaité que les familles soient au rendez-vous afin de faire vivre le beau village qui est le nôtre.

Pour 2022, sont prévues les activités suivantes :

- Après-midi luge avec l'association
- Mise en place de la tombola
- Disco-sirop et tirage de la tombola
- Chasse aux œufs
- Marche gourmande
- Kermesse
- Soirée pizza
- Distribution des glaces

Sans oublier l'aide aux devoirs et la ludothèque P'tidou qui sont maintenues tout au long de l'année.



Le Ski-Club de Damprichard

Cette année, à la mi-septembre s'est déroulé la 12^{ème} édition du Trail des Echelles de la Mort, avec une superbe météo. Malgré le contexte sanitaire, les sportifs étaient aux rendez-vous sur les deux parcours (350 participants) ainsi que sur le circuit de la Marche des Bisons (230 participants).

Les plus jeunes, plus d'une centaine, ont pu également se prêter au jeu sur un tracé autour de la salle polyvalente. Suivant leur catégorie, ils ont évolué sur différentes distances.

L'école de Ski a repris les entraînements à la fin de l'été, avec une quarantaine d'enfants dont une majorité ont moins de 11 ans. Ces jeunes sportifs sont originaires d'une dizaine de communes du Plateau.

En attendant la neige et pour préparer au mieux la prochaine saison, les entraînements sont diversifiés : course à pied, VTT, athlétisme, accrobranche, orientation, trail, ski sur roues. Le terrain de jeu varié permet de pratiquer ces activités en plein air pour aborder la saison hivernale dans de bonnes conditions.



Journée sportive vers

Mouthier-Haute-Pierre - vacances
de la Toussaint



Petite préparation d'automne : ski-roues ou vélo avant d'aller encourager les Biathlètes à Arçon

Les jeunes sportifs ont eu l'occasion d'assister à une étape du "Samse Biathlon Summer Tour" qui s'est déroulée à Arçon à la mi-octobre. Ils ont pu partager un moment avec certains athlètes de l'Equipe de France : Anaïs BESCOND, Emilien JACQUELIN, Quentin FILLON-MAILLET...

Même si, le Ski-Club est essentiellement orienté vers une pratique de loisir, il espère que l'hiver sera enneigé et qu'il pourra renouer avec la compétition. Début décembre, les premières giboulées de la saison ont permis de chausser les skis sur le Plateau.

Début octobre, lors de l'Assemblée Générale du Ski-Club de Damprichard où une rétrospective sur la saison encourue a été présentée, le Président, Vincent PERROT-AUDET dit Cali, a annoncé se retirer du poste après 10 ans à la tête de l'association.

Bien avant d'être aux commandes, il était déjà très impliqué dans le club en tant que compétiteur, puis Membre du Comité. En 2010, c'est avec beaucoup d'entrain, de dynamisme et d'implication qu'il a repris le flambeau en succédant à Philippe MAIRE.

Cali a su donner beaucoup d'élan à l'école de ski et au Club en général, à travers des stages sur les skis ou à vélo, rando, marche. Pendant ces dix années, il a créé le Jungle Run, amené le Trail des Echelles de la Mort à un niveau remarquable dans l'organisation, la motivation des bénévoles et la satisfaction des coureurs, avec presque 1 000 participants.

Quel énorme travail et toujours avec un esprit de convivialité. Un grand merci Cali pour cette décennie de présidence et bravo.



Cali et Quentin FILLON-MAILLET
Biathlète Equipe de France
accompagnés des jeunes du Ski-Club



Echange avec Anaïs BESCOND Biathlète Equipe de France

Suite à cette annonce, courant novembre, le Comité a dû élire un nouveau Président, en la personne de Marc-Olivier RENAUD qui prend les rênes pour les saisons à venir, tout en maintenant sa place de responsable de l'Ecole de Ski.

Comme chaque année, au sein du Comité, des nouvelles personnes deviennent membres, et à contrario, d'autres se retirent : un grand merci à eux pour leur investissement pendant plusieurs saisons passées.

Malgré une grande implication du Club au niveau de l'Ecole de Ski et à l'organisation du Trail, il y a la volonté de mettre plus en avant le côté convivial du Club avec le retour d'autres



Petite virée en ski sur le plateau maîchois

manifestations de moindre envergure, telles que : la Nocturne à la Montée, le Jungle Run à La Combe-Saint-Pierre...

Le 25 juin 2021, Fernand GROSLAMBERT, un pilier du Club, nous a quitté.

Mais comment remercier Fernand en quelques lignes, il faudrait plusieurs pages pour parler de tout le travail accompli.



D'abord compétiteur, puis Membre du Comité. On pourrait écrire l'histoire du Club à travers la sienne. Création de la piste "sur le Sas" avec remonte pente, construction du chalet à la Montée, mise en place de la piste éclairée, agrandissement du chalet, construction du garage pour le dameur. Du côté sportif, participation aux courses régionales, la Transjurassienne, les 24 heures de Montbenoît et les internationales comme la Vasaloppet (Suède).

Il encadre les jeunes du Club aux entraînements avec goûters au chalet, participe à leurs courses. Pour l'organisation du Tour du Plateau devenu le Trail des Echelles de la Mort, Fernand était toujours là. Immense par sa générosité, il a su inculquer des valeurs vraies comme le bénévolat, le goût de l'effort.

Il fut Vice-Président du Ski-Club en 1981, puis Trésorier en 1984, sous la Présidence de Raymond TATU.

Il était encore très actif au sein du Club jusqu'à ces 89 ans, avec son épouse Solange.

Quel travail, quel dévouement, quelle leçon de bénévolat pour le monde associatif.

¹ **Site internet**: http://ski.damprichard.free.fr

² Courriel Chalet du Ski : chaletduskidamprichard@gmail.com

Du nouveau chez les Anciens Combattants

La section des Anciens Combattants de Damprichard compte trente-trois adhérents à ce jour. Au fil des années, et notamment en 2020 et 2021, le nombre des membres a beaucoup diminué du fait des nombreux décès.

Suite à l' Assemblée Générale, qui s'est déroulée le 10 août 2021 à la salle d'Honneur de la Mairie, un nouveau Bureau a été constitué. Il comprend :

Président : Pierre MONNETVice-Président : Jean STORTZ

Secrétaire/Trésorière : Chantal DUBOC
 Secrétaire adjointe : Béatrice NAPPEY
 Trésorière adjointe : Colette NAPPEY

En raison de la crise sanitaire, seules, les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre ont été commémorées en 2020 en présence des Anciens Combattants et des élus de Damprichard, en nombre réduit.

En 2021, l'hommage du 8 mai s'est déroulé en petit comité. Le 11 novembre a été célébré en présence des élus de Damprichard, de Belfays, de Charmauvillers et de Goumois, des sapeurs-pompiers, des musiciens de l'Harmonie et d'un nombreux public avec la participation des enfants de l'école élémentaire "Les Marronniers" entourés de leurs professeurs. Lors de la cérémonie, Georges HOUSER et Gilbert GARRESSUS ont été mis à l'honneur en recevant la décoration de la Croix du Combattant.

Ensuite, l'ensemble de la Section et de Messieurs les Maires des municipalités présentes se sont retrouvés à la salle du Foyer pour le traditionnel repas servi par M. JACQUOT, traiteur des Ecorces. Suivant la tradition, la médaille du Mérite a été décernée à Bernard BOBILLIER.

Le 5 décembre, la Section de l'UNC¹ de Damprichard et les Elus se sont réunis au Monument aux Morts pour célébrer l'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Depuis le décès de Raymond TATU, Portedrapeau, la section recherche un jeune portedrapeau pour remplacer Benoît MOUREAUX qui assure cette mission actuellement, mais qui ne peut pas durer dans le temps. Pour être porte-drapeau, un homme ou une femme peut tenir le drapeau sans limite d'âge. La seule condition qui s'impose est le casier judiciaire qui doit être vierge



Commémoration de l'Armistice - 2021

Pierre MONNET souhaite passer les rênes de la présidence. Une personne qui a fait son service militaire et qui possède un casier judiciaire vierge peut exercer cette mission à titre bénévole pour assurer la continuité de l'association. Il n'y a aucune obligation d'être ancien combattant.

Dans quelques années, la section UNC de Damprichard s'éteindra du fait de l'avancement en âge de ses Membres. Organiser les manifestations et assurer les dossiers administratifs deviendront trop lourdes à supporter par l'équipe actuelle. L'association des Anciens Combattants de Damprichard se verra, d'office, obligée d'être rattachée avec d'autres sociétés du Plateau de Maîche, voire du département.

Pour tout renseignement complémentaire et si vous souhaitez faire perdurer la Section à Damprichard Vous pouvez contacter le Président, Pierre MONNET, au 03 81 44 23 92. Merci d'avance.

¹ UNC: Union Nationale des Combattants

Dance Fit ! Ça bouge!

Depuis sept ans, l'équipe est toujours motivée pour vous faire passer un agréable moment, le lundi à la salle polyvalente de Damprichard et le mardi à la salle de l'Union de Maîche.

Nombreuses chorégraphies de styles différents et pour tous les goûts

Le groupe sera au rendez-vous du carnaval de Maîche en 2022 et heureux d'y participer si les conditions sanitaires le permettent.



Les rendez-vous de Gym Plaisir

L'association GYM PLAISIR de Damprichard et Charquemont a repris son activité depuis septembre 2021.

Deux nouvelles animatrices diplômées, Pauline et Aurélie, proposent différents exercices avec les accessoires adéquates : cardio, souplesse, endurance, abdos, renforcement musculaire, etc.



Le pass sanitaire est obligatoire pour participer aux séances qui se déroulent, ainsi :

- Mardi: 15h30 à la salle située au premier étage du Foyer, 20 bis rue des Ecoles à DAMPRICHARD (25450).
- ✓ Jeudi: 15h30 et vendredi 18h00, avec Aurélie, à la Maison des Services, rue de l'Est à CHARQUEMONT (25140).

Le montant de la cotisation annuelle est de 105 euros par personne.

Les Membres de l'association remercient la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Venez rejoindre le groupe, tout se passe dans la bonne humeur, la convivialité, l'amitié et avec le respect des gestes barrières.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter, soit :

- ✓ Martine MANNY, Présidente, au 06 42 40 59 13
- ✓ Dominique au 06 73 04 17 19
- ✓ Christine au 06 32 76 54 03

Les actualités de l'ADMR

L'ADMR¹ est le premier réseau du service à domicile sur le département du Doubs. Créé en 1947, il fonctionne grâce aux compétences du personnel salarié et de ses bénévoles.



et le partage sont des notions qui vous animent, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, rejoignez une équipe sympathique et impliquée!

L'association ADMR de DAMPRICHARD a pour mission d'apporter son aide à tous les habitants, quels que soient leur âge et leurs pathologies :

- Lors d'une difficulté familiale passagère nécessitant une intervention spécifique ou une prise en charge d'enfants en bas âge.
- ✓ Pour s'occuper d'une personne âgée ou en situation de handicap dans les tâches ménagères ou dans les gestes de la vie courante (repas, toilette, promenade, courses, etc...).

L'association livre à domicile des repas, prêts à être réchauffés et qui tiennent compte des régimes spécifiques (sans sel, mixé . . .). Elle développe également les appareils de téléassistance, qui permettent de sécuriser le domicile et de déclencher l'intervention des secours en cas de chute ou de détresse. Tous ces services peuvent être assurés sept jours sur sept par un personnel qualifié et expérimenté bénéficiant de sessions de formation adaptée.

Bénéficiant des agréments délivrés par l'Etat et autorisés par le Conseil Départemental du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tout public. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières, de réductions ou de crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

REJOINDRE L'ASSOCIATION EN TANT QUE BÉNÉVOLE OU SALARIÉ

L'ADMR de DAMPRICHARD est à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide Actuellement, l'association est dans l'obligation de refuser des services ou de réduire les horaires d'intervention, faute de personnel. C'est pourquoi, elle recrute de toute urgence pour palier à ce manquement. Quel que soit votre profil, si vous souhaitez reprendre une activité, compléter un travail à temps partiel ou un complément de retraite, l'ADMR étudiera votre candidature.

PARLONS CHIFFRES!

Courant 2020, l'ADMR de DAMPRICHARD compte 28 séniors équipés de systèmes de téléassistance, plus de 17 000 heures ont été effectuées auprès des personnes âgées du secteur, plus de 23 580 kilomètres ont été réalisés par nos salariés pour intervenir au domicile des bénéficiaires.

Depuis deux ans, l'ADMR du Doubs a su innover en mettant à la disposition des aides à domicile, des véhicules de service ou de fonction ainsi que de nouveaux équipements (kits de ménage, blouses, etc...).



¹ ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

Quoi de neuf au Tennis de Table!

Le Club de Damprichard a inscrit cette année quatre équipes en compétition : une régionale 4, suivie de deux départementales et une équipe de jeunes, ce qui permet de jouer à tous niveaux.

Pour faire vivre ces équipes, le Club recrute volontiers, avis aux amateurs . . .

En cette première partie de saison, les joueurs ont pu échanger les balles dans la salle rénovée, équipée d'éclairage LED¹ et d'une peinture spécifique au sol. Les conditions sont extra, c'est un plaisir de pratiquer ce sport ! Encore merci à la municipalité . . .



Equipe Régionale 4



L'équipe cadets à gauche, face à trois jeunes joueurs de BAVANS

Différents créneaux d'entraînements sont proposés pour la compétition, mais également pour les débutants, pour les loisirs, ainsi que des séances et des stages encadrés par des entraîneurs professionnels.

L'association organise différentes manifestations tout au long de l'année (loto, tournoi, etc.) et des évènements pour les membres du Club.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle du Tennis de Table, Maison des Associations, 8 rue de la Mairie.

Pour toute demande et informations, n'hésitez pas à contacter Nicolas CSUZI, Président, au 07 68 34 16 11 ou par courriel² ou via le site internet³.

¹ Led: Light-Emitting Diode (Français: diode électroluminescente)

² **Courriel**: tennis.de.table.damprichard@outlook.fr

³ **Site internet**: https://ttdamprichard.clubeo.com

Les Infos diverses

Entrée de Damprichard depuis Maîche



Mets tes baskets et bats la maladie!

Le vendredi 22 octobre 2021, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont participé à la course ELA¹. L'objectif de la manifestation est de sensibiliser et de mobiliser les enfants et les adultes

en faveur de la lutte contre les leucodystrophies (maladies neurodégénératives).

Les enfants ont couru sur le stade de foot de notre village en pensant aux enfants malades qui ne peuvent plus le faire. Chacun était invité à venir avec une tenue ou un accessoire rose ou blanc.

Les élèves volontaires de l'école maternelle se sont installés sur le terrain fermé et chacun a reçu un dossard avec son prénom.

Au stade, des photos de tous les sportifs ont été prises avant la course. Les enfants ont réalisé des tours de terrain. Ils étaient avec leurs copains, leurs parents. Ils pouvaient courir, marcher ou alterner les deux, mais aussi s'arrêter, récupérer et recommencer. Les distances ne parlent pas trop aux petits alors aucun comptage n'a été mis en place. Le plaisir de participer était le seul objectif.

L'affiche de l'association ELA invitait les enfants à faire des pas pour aller jusqu'à la lune. Les élèves de Grande Section qui travaillaient actuellement sur l'espace en suivant les aventures de Thomas PESQUET, étaient comme tous les autres très motivés. Tous les coureurs ne sont peut-être pas allés jusqu'à la lune mais ils s'en sont rapprochés.

Après cette course, le groupe de la maternelle est allé rejoindre les élèves du primaire afin de les encourager. Les petits étaient contents de retrouver leur frère ou sœur.

A l'école primaire, la classe des CM1-CM2² a commencé la semaine en réalisant la dictée ELA "la gymnastique des mots" écrite par Hervé Le TELLIER.

Puis en fin de semaine, tous les élèves ont participé à la course. Ils ont couru sur le second terrain de foot. Chaque enfant a également

reçu un dossard. Ils étaient en duo, un grand et un petit, ils couraient chacun leur tour. L'effort a été d'environ douze minutes pour les plus jeunes et quinze minutes pour les aînés, l'objectif étant de réaliser le maximum de tours. Ils étaient tous très volontaires et très motivés et toujours avec le sourire.

Après cet effort, retour à l'école où un goûter a été offert à chacun.

Au cours de cette manifestation, chaque enfant a pu faire un don à l'association ELA en apportant quelques pièces pour la recherche médicale et l'accompagnement des familles.

La somme totale récoltée s'élève à 967,30 €. Merci pour leur générosité.

Et encore un grand bravo à tous les élèves, les professeurs, les parents sportifs et merci au public pour leurs encouragements.

¹ ELA: Association Européenne contre les leucodystrophies

² CM-CM2 : Cours Moyen 1^{ère} année et 2^{ème} année

Les espaces France Services Pour faciliter les démarches administratives

Les espaces France Services permettent aux citoyens d'accéder, à proximité de chez eux, aux services publics du quotidien afin de les aider et de les accompagner dans leurs démarches administratives sur le numérique.

Les services proposés couvrent neuf partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, CAF, Assurance maladie, Assurance retraite, MSA, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice et Direction Générale des

Finances Publiques. Les Espaces France Services sont accessibles à moins de trente minutes de chaque Français.

L'espace France Services se situe à la Maison des Services, 24 rue Montalembert à Maîche. Il est labellisé depuis le 1^{er} septembre 2020. D'autres sont établis à : Saint-Hippolyte, Le Russey, Morteau, Sancey-Belleherbe, etc...

Les agents France Services sont habilités à :

- Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions.
- Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents et réalisation de procédures).
- Vous permettre de résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
- Vous mettre à disposition et vous accompagner à l'utilisation d'outils informatiques : créer une adresse e-mail, imprimer ou numériser des pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

C'est une réponse adaptée de premier niveau aux besoins de l'usager qui peut ainsi bénéficier de l'ensemble des services rassemblés en un seul lieu.



En plus de ce socle de service garanti et minimal, l'Espace France Services du Pays de Maîche accueille 21 permanences dans ces locaux, sur rendez-vous pour la plupart. (Caf, Pôle Emploi, Véolia, La Mission Locale, Service Impôts des particuliers, , etc . . .)

L'Espace France Services du Pays de Maîche met à votre disposition deux tablettes en libre-service pour vos démarches sur les neufs partenaires.

Pour un déplacement efficace :

Il faut être en possession d'une adresse mail et du mot de passe). Si ce n'est pas le cas, l'agent prendra le temps de les créer avec vous, il est conseillé de prendre son téléphone portable.

Ne pas oublier de se munir des identifiants numériques partenaires et de leur mot de passe. A chaque démarche, Il est nécessaire de se renseigner au préalable pour obtenir la liste des documents à fournir pour la réalisation de la demande.



N'hésitez pas à contacter les espaces France Services sur les permanences des organismes venant à Maîche, Saint-Hippolyte, Le Russey, Morteau, Sancey-Belleherbe . . .

Plages horaires sur les trois secteurs proches de Damprichard

FRANCE SERVICES MAICHE	FRANCE SERVICES ST-HIPPOLYTE	FRANCE SERVICES LE RUSSEY
24 rue Montalembert	Esplanade des Fêtes	17 avenue de Lattre de Tassigny
03 81 64 17 06	03 81 31 13 07	09 82 81 55 10
franceservices@ccpm-maiche.com		
Du lundi au vendredi	Du lundi au samedi	Lundi de 10h à 19h
de : 9h à 12h et de 14h à 17h Fermé l'après-midi le mercredi et le vendredi	de 9h à 12h	Mardi de 8h à 16h
	Mardi, jeudi et vendredi	Mercredi de 8h à 15h
	de 14h à 16h	Jeudi de 10h à 18h
	Fermé le mercredi	Vendredi de 8h30 à 15h30

Dates à retenir

	_
<u>dothèque</u>	
ercredi 16 février 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
<u>dothèque</u>	
ercredi 16 mars 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
on du sang	
ndi 14 mars 2022 - de 16 h 00 à 17 h 30	Salle polyvalente
ncours de tarot	
ercredi 23 mars 2022 - Club 3 Amitié Loisirs	Salle polyvalente
<u>mpétition de judo</u>	
manche 3 avril 2022 - Judo Club	Salle polyvalente
ections présidentielles	
manche 10 avril 2022 - de 8 h 00 à 19 h 00	Mairie - Salle d'Honneur
<u>dothèque</u>	
ercredi 20 avril 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
ections présidentielles	
manche 24 avril 2022 - de 8 h 00 à 19 h 00	Mairie - Salle d'Honneur
on du sang	
ndi 09 mai 2022 - de 16 h 00 à 17 h 30	Salle polyvalente
ente de fleurs	
medi 14 mai 2022 - Comité des Fêtes	Salle polyvalente
<u>dothèque</u>	
ercredi 18 mai 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
pas de la Fête des Mères	
ndredi 27 mai à 20 h 00 - Commission Fêtes et Cérémonies	Salle polyvalente
<u>dothèque</u>	
ercredi 15 juin 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
ections législatives	
manche 12 juin 2022 - de 8 h 00 à 18 h 00	Mairie - Salle d'Honneur
<u>dothèque</u>	
ercredi 15 juin 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente
ections législatives	
manche 19 juin 2022 - de 8 h 00 à 18 h 00	Mairie - Salle d'Honneur
on du sang	
ndi 11 juillet 2022 - 14 h 30 à 17 h 30	Salle polyvalente

L' Instant détente



Souvenirs... Extraits du Tour du Village

Janvier 1961 - Nº 121

Les bruits au village

La neige les étouffe en partie... Seuls ressortent les plus caractéristiques. Celui de la grosse presse du Gaby dans le silence du petit matin, les cris des enfants aux heures de récréation, et le soir les accords d'une répétition de musique ou le ronron du remonte-pente. De temps en temps un roulement de tambour et la voix de notre garde-champêtre qui proclame un avis au carrefour. Le bruit circule aussi que 'L'Homme des vœux" serait venu par ici...

La neige fait aussi la joie des amateurs de sports d'hiver. Sur les routes on glisse, parfois malgré l'interdiction de M. le Maire et parfois même malgré soi. Luges et bobs dévalent la rue Neuve à toute allure jusque derrière la fromagerie. La piste est éclairée comme celle du Côtard mais il manque le remonte-pente . . . Et il y a le risque de se retrouver au croisement devant une voiture ou de tomber sur le garde-champêtre . . . Car par mesure de prudence la municipalité a pris un arrêté pour mettre fin à ce sport dangereux.

Signalons que la neige a déjà fait plusieurs victimes (Thierry Guillaume et Catherine Angot). Il paraît que Paulo C. aurait transformé sa paire de skis en . . . petit bois . . .

Janvier 1959 - N° 103

Echec au porteur

Un jeune étudiant regagne son internat à Besancon, son papa l'accompagne portant la valise qui contient le vestiaire. Draps chaussettes etc!...du moins il le croit... En effet au moment de faire le lit la valise ne livre que... des cacahuètes...

La première surprise passée on pense qu'il y a pu avoir un échange de valise en chemin . . . C'est en effet ce qui c'était passé. On ne sait pas comment le marchand de cacahuètes a pris l'affaire. Les autres en tous cas en ont bien rit.

Février 1961 - N°122

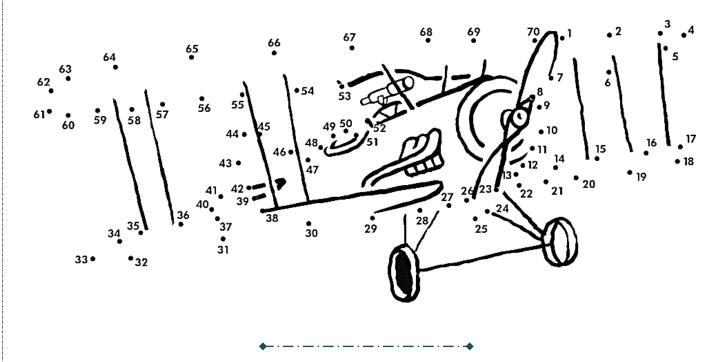
<u>L'éclipse</u> Ce qu'on n'avait jamais si bien vu et qu'on ne reverra pas avant le II août 1999, puis le 23 septembre 2090 et le 4 juin 2160.

Le temps était clair et le soleil s'était levé d'un bon pied. Aussi le contraste fut marquant, lorsque vers 8 h 30 tout fut plongé dans l'ombre. Seul le coq du clocher émergeait tout doré dans la lumière. Il faisait froid, on dit que les chiens sont rentrés à la niche et que les poules sont remontées sur leur perchoir. On a vu un lièvre sortir de la forêt. Les ombres étaient toutes tremblantes et les gens avaient tous la tête en l'air, se protégeant la vue avec des verres fumés ou des pellicules, sans quoi, parait-il on risquait de devenir aveugle. Pour bien voir, il fallait se rendre au Seut ou à la Chaux. C'est ce que quelques-uns firent pour ne rien perdre de ce curieux phénomène. Dans la lune, le soir il ne restait qu'un faible quartier, le reste avait sans doute fondu en passant devant le soleil!

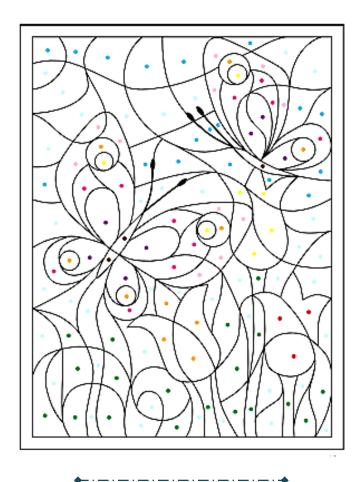
Dessin de Marie-Claude Farine

La page des enfants

Retrouve l'avion du Petit Prince en reliant les numéros de 1 à 70.



Les papillons butinent d'une fleur à l'autre! Colorie chaque partie avec les couleurs indiquées.



La galette comtoise . . . La recette

La galette comtoise, dérivée de la galette des rois, est le dessert typique des Montagnes du Jura. Elle n'est pas réalisée à base de frangipane mais simplement avec de la pâte à choux aromatisée à la fleur d'oranger. La galette comtoise, appelée galette bisontine, est originaire de Besançon.

Elle trouve son origine au XIème siècle. A cette époque, les chanoines du chapitre de religieux de Besançon désignent leur dirigeant en cachant une pièce d'argent dans le pain. Rapidement, le pain est remplacé par une brioche, puis par une sorte de pâte à pain caramélisée, avant d'en arriver à la fameuse galette comtoise.



LES INGREDIENTS

- ✓ 250 ml de lait
- √ 4 cuillères à soupe de sucre blanc
- ✓ 70 g de beurre
- ✓ 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
- ✓ 130 g de farine
- ✓ 3 œufs
- ✓ 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- ✓ 1 jaune d'œuf mélangé dans un peu de lait sucré pour dorer la pâte à la cuisson.

LA PREPARATION

- ✓ Préchauffer le four à 180 degrés.
- ✓ Dans une casserole, porter à ébullition en remuant le beurre coupé en cubes, le sucre et le lait. Ajouter l'eau de fleur d'oranger.
- ✓ Baisser l'intensité du feu, ajouter en un seul coup la farine. Mélanger à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une boule, remuer la pâte quelques minutes pour qu'elle se dessèche afin qu'elle se détache de la casserole.
- ✓ En dehors du feu, ajouter un premier œuf, remuer énergiquement pour obtenir une pâte

- homogène, ajouter le deuxième œuf, remuer de nouveau, ajouter le dernier œuf et remuer.
- ✓ Ajouter les deux cuillères à soupe de crème épaisse et mélanger.
- ✓ Beurrer et fariner généreusement un plat à tarte de 25 cm de diamètre, verser la préparation dans le plat et lisser la pâte avec le dos d'une cuillère.
- ✓ Enfoncer la fève dans la pâte.
- ✓ Décorer le dessus de la pâte. Avec un pinceau, étaler le mélange jaune d'œuf/lait sucré pour dorer la pâte pendant la cuisson.
- ✓ Faire cuire à 180° pendant 35 minutes. Avant la fin de la cuisson, appliquer une feuille de papier sulfurisé pour éviter à la pâte de brunir.



Selon les goûts et les âges, les boissons à bulles accompagneront parfaitement ce dessert.

Bonne dégustation!

Clin d'œil... sur les décors de Noël



Rétrospective sur l'évolution des décors



Crèche réalisée en dosses - 2007

Début 1996, la première crèche a été réalisée en dosses de sapin.

Une dosse est une planche de bois débitée au début et à la fin du sciage en long d'une grume, dont la face bombée est encore recouverte d'écorce si la grume n'a pas été préalablement écorcée.

Quatre bénévoles et les deux agents municipaux ont installé les décors sur la place de Damprichard.

En 1998, la féérie est organisée avec la participation des commerçants.

Dès octobre, quinze bénévoles s'activent à l'atelier pour édifier les nouveaux chalets et le kiosque. En compagnie des agents municipaux, ils réalisent cinq kilomètres de câble avec des lucioles et une traversée de route lumineuse.

Les structures des bonhommes de neige sont récupérées à Montbéliard, elles sont repeintes et ornées d'un beau nez rouge, d'un chapeau et d'une écharpe.



Bonhomme de neige et père Noël - 2010



Jeux de lumières - 2009

Tous les décors sont installés sur la place du village, mais également dans de nombreux sites de la commune. Vingt projecteurs sont mis en place à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Des diffuseurs de sons, reliés à une sono, sont branchés sur les candélabres.

A l'entrée de Damprichard, depuis Maîche, un grand portail lumineux traverse la rue.

Damprichard brille de mille feux, un véritable son et lumière qui a marqué les mémoires des administrés et ravit la jeunesse.

En 2006, la "Féérie" change de nom pour devenir "Noël au Village".

Une dizaine de bénévoles s'activent sans relâche avec le concours des agents techniques pour créer des nouveaux décors, telles que les appliques lumineuses sur les candélabres. L'ensemble des chalets et la crèche, initialement fabriqués avec des dosses, sont refaits en lambris de sapin.

Toutes les ampoules des lucioles sont remplacées par des led. C'est près de plus de six kilomètres de guirlandes électriques qui sont contrôlées pour assurer leur bon fonctionnement.



Magie de Noël - 2014



La crèche toujours embellie - 2021

Au fil des années, le groupe des bénévoles se renouvelle, de idées créatives se développent et sont réalisées.

Après la mise en place des structures, une équipe de dames décore à son tour l'intérieur et l'extérieur des chalets. Elles sont débordantes d'imagination, elles récupèrent, elles empruntent, pour le temps de Noël, du mobilier, des ustensiles ménagers, des jouets, des peluches, des objets de toutes sortes pour décorer les petites maisons avec beaucoup de goût.

Après cette rétrospective sur l'évolution des décors du village, la commission du Damprichard Info avait à cœur de remercier toutes les personnes qui œuvrent avec beaucoup d'ingéniosité pendant des mois pour orner, illuminer et créer une ambiance féérique dans notre beau village de Damprichard.

Au fil des années, l'émerveillement est toujours aussi éblouissant! Félicitations à toutes et à tous pour votre dévouement et votre perspicacité pour ces belles réussites, malgré le froid et les intempéries.



Chalet - 2021



Intérieur d'un chalet - 2021

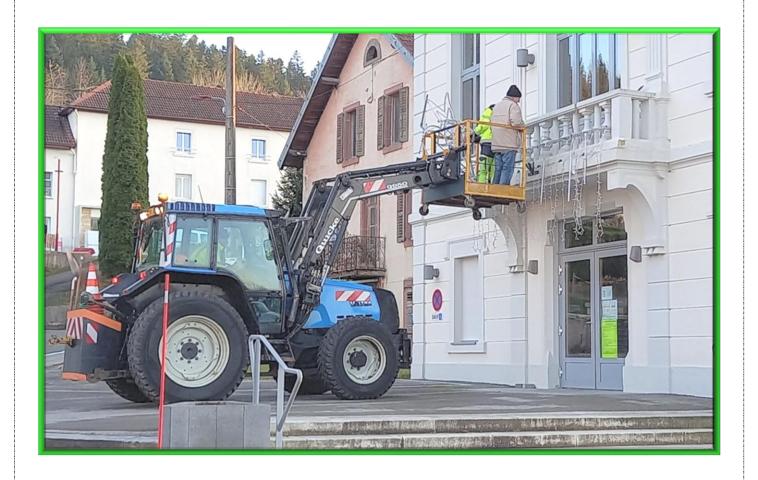
L'installation terminée, les bénévoles et les agents se retrouvent autour d'un repas offert par la municipalité, bien au chaud dans l'atelier, dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Les nouveaux amateurs seront les bienvenus pour l'année prochaine et les suivantes . . .

Un petit message : avant de jeter des ustensiles, de la petite vaisselle, des peluches, des petits meubles, etc... pensez à les proposer pour les Noël à venir en vous rapprochant du secrétariat de la mairie. Merci d'avance.

Récapitulatif des compte-rendu Municipaux

Les grands moyens sont utilisés!



Compte-rendu municipal du 9 septembre 2021

FINANCES

SOUSCRIPTION D'UN PRET A MOYEN TERME

Le Conseil décide, à l'unanimité, de contracter un emprunt de 150 000 € pour la réhabilitation du centre urbain.

DECISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET FORET

L'exploitation des bois scolytés engendre des frais, compensés en partie par une subvention versée par l'ONF¹ ainsi que la recette des ventes. Une attribution de crédits est néanmoins nécessaire, pour permettre le financement.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de valider la modification. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

SUPPRESSION DE LA REGIE D'ENCAISSEMENT DES DROITS DE PLACE

Une régie de recettes a été créée afin de permettre l'encaissement des droits de place payés, en chèque ou en espèces, par les usagers, tels que : forains, camions d'outillage, etc . . .

Les méthodes de paiement ayant évolué ces dernières années, le recours à cette régie est inexistant. De plus, la fermeture de la trésorerie de Maîche, effective à compter du 1^{er} janvier 2022, les opérations seront transférées à la trésorerie de Morteau. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose de la supprimer.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de supprimer la régie de recettes relatives aux droits de place.

URBANISME

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AC 420

Le Conseil décide, à l'unanimité, l'achat de la parcelle cadastrée section AC 420 appartenant à M. JACQUOT.

Il autorise le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents afférents.

Les frais notariaux sont à la charge de la municipalité.

DPU (Droit de Préemption Urbain)

- Parcelle cadastrée section AC 307, située 2 rue Octave STORTZ, d'une superficie de 7 ares et 61 centiares à M. Hugo FERREIRA.
- Parcelles cadastrées section AE 8 et 9, situées 9 rue des Ecoles, d'une superficie de 24 ares et 33 centiares à M. Mathieu BRISELANCE.
- Parcelles cadastrées AE 388 et 389, situées 2 rue du Côtard, d'une superficie de 14 ares et 10 centiares à M. Queli AVNI.

[INTERCOMMUNALITE]

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021

Des travaux d'assainissement sont prévus par la CCPM², comprenant deux rues à Damprichard, les rues du Kiosque et des Clos Magnin, réalisés par les entreprises LACOSTE et VERMOT.

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION DE LA QUOTITE DE TRAVAIL D'UN POSTE ATSEM³

Les horaires de l'emploi d'ATSEM occupé à ce jour par Mme Josette GODIN sont amenés, avec l'accord de l'agent, à être modifiés. En outre, s'agissant d'un changement inférieur à 10% du temps de travail, l'avis du Comité technique n'a pas été sollicité.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de procéder à la modification d'emploi décrit ci-dessus. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

¹ **ONF** : **O**ffice **N**ational des **F**orêts

² **CCPM** : Communauté de Communes du Pays de Maîche

³ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

QUESTIONS DIVERSES

DENEIGEMENT HIVERNAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une nouvelle étrave a été commandée. La livraison est prévue pour le 20 octobre 2021.

POINT SUR LES TRAVAUX

 La toiture de la Maison des Associations est terminée.

- La réfection de la salle du Tennis de Table est achevée.
- Des barrières ont été mises en place autour du plateau ralentisseur, rue des Ecoles.
- Les travaux d'agrandissement du cimetière sont finalisés. Il reste le déplacement des cavurnes.
- Les Membres de la commission Voirie se réuniront le jeudi 23 septembre 2021 à 18 heures sur la place afin d'étudier le remplacement des potelets.

Compte-rendu municipal du 14 octobre 2021

URBANISME

ACQUISITION DES PARCELLES BOURGEOIS

Le Conseil décide, à l'unanimité, l'achat des parcelles cadastrées section AC 35, 209 et 256. Il autorise le Maire à signer l'acte de vente et tous documents afférents.

INCORPORATION AU DOMAINE COMMUNAL DE LA PARCELLE AE 310

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'incorporer dans le domaine privé de la Commune, la parcelle cadastrée AE 310, située 9 rue Pasteur, d'une superficie de 14 ares et 20 centiares.

Monsieur le Maire précise également qu'un bureau d'études a été mandaté pour estimer les coûts de dépollution du terrain.

Dans le cadre du projet de la construction d'un bâtiment périscolaire, une consultation a été lancée pour trouver un architecte.

En outre, une rencontre a eu lieu le 13 octobre 2021 entre Monsieur le Maire, les adjoints et M. COTTET de GAIA Energie pour obtenir des conseils sur la réalisation et le financement d'une chaufferie-bois.

Il ressort de cet échange, que la réalisation d'une grande chaufferie est moins onéreuse que plusieurs petites.

Enfin, l'étape suivante est de contacter le SYDED¹ pour connaître les possibilités et les modalités d'un accompagnement technique ainsi que l'obtention de subventions pour ce projet.

DPU (Droit de Préemption Urbain)

- Parcelle cadastrée section AC 66, située Au Village, d'une superficie de 51 centiares à M. Rémi CLEMENCE.
- Parcelle cadastrée section AE 211, située 25 Cité des Sapins, d'une superficie de 7 ares et 29 centiares, à M. Maxime MILLET et Mme Justine CHATELAIN.
- Parcelle cadastrée section AB 11, située 6 rue du Stade, d'une superficie de 4 ares et 20 centiares à M. Samuel FRANCHINI.
- Parcelle cadastrée section AE 353, située
 4 rue du Bonheur, d'une superficie de
 10 ares et 5 centiares à Mme Chantal GOLDENSTEIN.

¹ SYDED: Syndicat mixte d'Energie du Doubs

FORETS

COUPES DE BOIS POUR 2022

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les coupes de bois prévues pour 2022. Il autorise le Maire à signer tout document afférent.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre les chablis sur pied, à la mesure. Il autorise le Maire à signer tout document afférent.

Un devis est demandé à l'ONF¹ pour assurer les prestations suivantes :

- Une assistance technique à donneur d'ordre.
- Un contrôle du classement des bois.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'ONF pour l'exécution des prestations.

INTERCOMMUNALITE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 ET DU 30 SEPTEMBRE 2021

Un nouveau service d'assistance technique et administrative aux communes a été créé.

Dans le cadre d'une mutualisation entre la CCPM² et les communes, un service informatique commun a été mis en place.

La municipalité de Damprichard a déjà bénéficié de cette prestation, lors du contrôle des ordinateurs des écoles par M. Laurent BELOT, Responsable, qui a fourni un état détaillé des interventions à réaliser.

RAPPORT 2020 DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

Une déchetterie mobile pour les communes éloignées de Maîche a été créée. La CCPM recherche une benne ampliroll avec remorque et rampes Le coût étant élevé, il est question de mutualiser cette acquisition avec d'autres Communautés de communes voisines.

QUESTIONS DIVERSES

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux relatifs au marché de l'éclairage public sont terminés.

Il reste à réaliser les abords de l'église, qui n'étaient pas compris dans le marché, un devis a été demandé pour le remplacement des points lumineux. Un dossier de demande de subvention a été constitué.

DENEIGEMENT

Deux prestataires ont répondu à la consultation pour les opérations le déneigement. L'offre de SARL BERNARD a été retenue. Une rencontre a été organisée avec la municipalité pour déterminer le circuit.

PLANTATION DU CHENE

La plantation du chêne est prévue début novembre. Une cérémonie sera organisée avec la participation des enfants des écoles .

PLANTES INVASIVES

La commune de Damprichard est concernée par le développement de plantes invasives. Arthur JACQUOT, Agent au service technique, a été nommé référent.

BATIMENTS

Le contrôle de radon (gaz naturel radioactif) à l'école élémentaire est prévu le 27 octobre 2021.

¹ONF: Office National des Forêts

² CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maîche

Compte-rendu municipal du 9 décembre 2021

FINANCES

TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2022

Le Conseil décide, à l'unanimité, de valider la nouvelle grille tarifaire des services municipaux à la population, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Tableaux des tarifs en annexe

REMBOURSEMENT DES FRAIS DES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le remboursement par la Commune des frais de déplacement des bénévoles de la Bibliothèque municipale lorsqu'ils sont réalisés dans le cadre de leurs missions.
- De conditionner ce remboursement à un ordre de mission préalable, signé de Monsieur le Maire et conforme aux consignes de la Trésorerie Départementale.
- De donner délégation au Maire pour tenir régulièrement à jour la liste des bénévoles pouvant y prétendre.

ACQUISITION DU BATIMENT DE LA MECECINE DU TRAVAIL

Le conseil décide, à l'unanimité, de donner son accord pour l'achat du bien situé au 5 et 7 de la rue Pasteur.

Il autorise le Maire à signer l'acte de vente et tous documents afférents.

Les frais notariaux sont à la charge de la commune.

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PERISCOLAIRE

Après délibération, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de valider le choix du cabinet Bernard QUIROT Architectes et Associés de Pesmes pour l'élaboration de l'étude du futur périscolaire.

URBANISME

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée de la vente du fonds de commerce "TABAC SKATE" à Damprichard.

DPU (Droit de Préemption Urbain)

- Parcelle cadastrée section AD 251, située
 1 rue de l'Industrie, d'une superficie de 8 ares et 54 centiares à M. Laurent JOLY.
- Parcelle cadastrée section AL 177, située 38 rue du Crôtot, d'une superficie de 28 ares et 66 centiares à M. Loïc SAINTVOIRIN et Mme Lætitia OTT.
- Parcelle cadastrée section AB 17, située 20 rue du Stade, d'une superficie de 5 ares et 30 centiares à M. Christophe LOMBARD et Mme Adeline GRILLOT.
- Parcelle cadastrée section AL 127, située 1 rue André Triboulet, d'une superficie de 8 ares et 81 centiares à M. et Mme Julien et Océane BERNARD.
- Parcelle cadastrée section AD 52, située Au Village, d'une superficie de 3 ares et 8 centiares à M. Hocine MAHMOUD.
- Parcelle cadastrée section AB 9, située 2 rue du Stade, d'une superficie de 3 ares et 63 centiares à M. Cyril JACQ.

DEMANDE D'AUTORISATION EN CONFORMITE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale émise par la CCPM¹ pour le projet de mise en conformité du système d'assainissement des communes de Belfays, Cernay-l'Eglise, Damprichard, Ferrières-le-lac et Maîche.

ACHAT DES PARCELLES AC 420 ET 423

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'acquérir conjointement les parcelles cadastrées AC 420 et 423. Il autorise le Maire à signer l'acte de vente et tous documents afférents. Les frais notariaux sont à la charge de la commune.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maîche

INTERCOMMUNALITE

AVENANT A LA CONVENTION D'URBANISME

Après délibération, l'Assemblée décide, à l'unanimité, d'adopter le nouveau mode de financement du service et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

ADHESION AU SERVICE DE POLICE INTER-COMMUNALE DE LA CCPM

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- De demander son adhésion au service de police intercommunale de la CCPM¹ pour les missions obligatoires ainsi que toutes les missions facultatives proposées.
- De confier à la Communauté de Communes du Pays de Maîche la gestion administrative de ce service.

PERSONNEL

MODIFICATION DE POSTES AU TABLEAU DES EMPLOIS

Le conseil décide, à l'unanimité, de procéder aux modifications proposées.

D'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

ORGANIGRAMME DES SERVICES ET DES CYCLES DE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX

L'Assemblée est informée de l'avis favorable du Comité Technique du 2 novembre 2021.

Après délibération, elle décide à l'unanimité, de valider l'organigramme des services, le temps et les cycles de travail des départements, les compensations dues aux fermetures des écoles et la mise à jour des fiches de poste.

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES

Le Conseil décide, à l'unanimité, de confier la mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes au Centre de gestion du Doubs. Il autorise le Maire à signer la convention confiant le recueil des signalements à ce même organisme.

QUESTIONS DIVERSES

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la municipalité est présenté à l'Assemblée. Monsieur le Maire et les Membres du Conseil remercient Mme Chantal DUBOC pour le travail investi dans ce projet.

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire à la population sont prévus le samedi 8 janvier à 11 heures si les conditions sanitaires le permettent.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Un compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2021 avec les bénévoles de la bibliothèque et divers acteurs locaux a été présenté au Conseil. Cette séance avait pour thème la mise en place d'un réseau de bibliothèques municipales autour de la structure de Maîche.

L'équipe des bénévoles a demandé à la municipalité plus de moyens et des locaux plus grands.

MOBILIER URBAIN

Suite à une demande, les crayons devant l'école maternelle seront repeints.

Beaucoup de bancs, le long des sentiers, sont abimés ou cassés. Monsieur le Maire propose qu'un état des lieux du mobilier soit réalisé.

La réfection du monument aux morts, à la suite du récent sinistre, débutera dès que la météo sera plus favorable.

Pour éviter une lecture fastidieuse des comptes-rendus, la commission a rédigé un bref résumé sur les décisions prises par le Conseil municipal lors des réunions. Si vous le souhaitez, les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur le site internet ou sur le panneau d'affichage de la Mairie.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maîche

Tarifs Municipaux pour l'année 2022

SALLE D'HONNEUR		
Compagnie Théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence		GRATUIT
Associations de Damprichard		GRATUIT
Associations extérieures, écoles extérieures		66.00€
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative		110.00€
SALLE POLYVALENTE		
Habitants de Damprichard	Week-end (du vendredi au dimanche)	410.00€
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	180.00€
	Goûter enterrement	100.00€
Extérieurs	Week-end (du vendredi au dimanche)	510.00€
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	310.00€
	Goûter enterrement	150.00€
Associations de Damprichard	La première utilisation	50.00€
	Week-end (du vendredi au dimanche)	200.00€
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	150.00€
FOYER		
Habitants de Damprichard	Week-end (du vendredi au dimanche)	215.00€
	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	110.00€
	Goûter enterrement	100.00€
	Week-end (du vendredi au dimanche)	330.00€
Extérieurs	1 journée (en semaine du lundi au jeudi)	190.00€
	Goûter enterrement	150.00€
ATELIER DE DISTILLATION (cons	ommation de gaz à additionner sur la facture)	
Habitants de Damprichard	La journée	35.00€
Habitants de l'extérieur	La journée	50.00€
DROITS DE PLACE		
Forfait emplacement grand étalage (camion-outillage)		35.00€
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, etc)		17.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel		2.00 €
Forfait foire		215.00€
DIVERS		
Location loge à Roichenoz		25.00€
Location domaine public aisances autour propriété DEMOLY		22.00€
Redevance distributeurs carburants garage FAIVRE-TERVEL		28.00€

Tarifs municipaux pour l'année 2022

		
CONCESSIONS CIMETIERE		
Tombe terre et caveau 1 m² : 15 ans		50.00€
Tombe terre et caveau 1 m²: 30 ans		100.00€
Tombe simple 2 m ² : 15 ans		100.00€
Tombe simple 2 m ² : 30 ans		200.00€
Tombe double 4 m ² : 15 ans		200.00€
Tombe double 4 m ² : 30 ans		400.00€
Columbarium 1 case 0.125 m ² : 15 ans		750.00 €
Columbarium 1 case 0.125 m²: 30 ans		1 125.00 €
Renouvellement columbarium : 15	375.00 €	
Renouvellement columbarium : 30	565.00€	
Urne en terre 1 m²: 15 ans	50.00€	
Urne en terre 1 m²: 30 ans	100.00€	
TRAVAUX REALISES PAR LES AGEN	TS MUNICIPAUX	
Coût horaire par agent		36.00€
Coût horaire avec le tracteur		50.00€
Coût horaire avec remorque		13.00€
Coût horaire avec girobroyeur		16.00€
Coût horaire avec tondeuse		24.00€
Coût horaire petites machines, taille- haies		16.00€
Coût du véhicule au km		1.70 €
TARIFS FIXES		
Terrasses < ou = 50 m² (La Récré, Pizzéria)		20.00€
Location domaine public : garage de Pierre DEMOLY (bail pour 100 francs)		15.24€
Presbytère : garage d'Etienne BOBILLIER		20.00€
Buvette du stade (annuel)		120.00€
Droit de chasse ACCA Damprichard		90.00€
Titre divers < 15.00 € (recouvrement obligatoire trésorerie)		15.00€
TARIFS SELON INDICES NATIONAU	X (selon indices au 1 ^{er} janvier)	
Parcelle AC73-82-83 : 93 ares 50 centiares		163.25€
Parcelle D30 : 2 hectares 95 ares 80 centiares		138.47 €
Parcelle C409 : 62 ares 66 centiares		29.34 €
Parcelle C154 : 99 ares 50 centiares		84.68€
Darsollo C422 :	2 hectares 29 ares 07 centiares	341.21 €
Parcelle C433 :	97 ares 07 centiares	144.60€
Chalet du ski		264.24€

Tarifs municipaux pour l'année 2022

ECHEANCES MENSUELLES (selon indices au 1 ^{er} janvier)		
Locaux POWERFIT (bail fixe sur 3 ans)	800.00€	
La Poste : appartement	625.52 €	
La Poste : garage	26.06€	
La Poste : bureaux	958.08 €	
Presbytère : logement T2	285.60 €	
Presbytère : logement T3	366.75 €	
Ecole maternelle : logement 1 – T2 – 50 m²	305.54 €	
Ecole maternelle : logement 2 – T4 – 78 m²	478.57 €	
Ecole maternelle : logement 3 – T4 – 73 m²	449.73 €	
Ecole maternelle : logement 4 – T2 – 46 m²	282.36€	





Site Internet : www.mairie-damprichard.fr Mail : mairie@mairie-damprichard.fr

